

**Intergovernmental Group of Experts on  
E-Commerce and the Digital Economy**  
*Second session*

**18-20 April 2018**  
**Geneva**

**Contribution by**

**DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO**

**The views expressed are those of the author and do not necessarily reflect the views of UNCTAD.**

*République Démocratique du Congo*  
MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR



*Secrétariat Général*

---

**LE COMMERCE ELECTRONIQUE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU  
CONGO**

Maes 2018

## **Le commerce électronique en RDC**

La vente en ligne se fraie du chemin en RDC. Certains acheteurs préfèrent se procurer des biens via des boutiques qui vendent sur internet. Des automobiles aux vêtements en passant par du matériel informatique, toutes sortes des produits sont disponibles à des prix souvent moins chers que sur le marché physique de Kinshasa et d'ailleurs en RDC. Malgré cet avantage, le commerce électronique suscite encore peu d'engouement. Certains consommateurs émettent des réserves sur la sécurité des transactions. D'autres se heurtent à des vendeurs parfois rigoureux sur l'origine des transactions.

### **Sécurité**

L'e-commerce comporte des avantages pour les acheteurs. Ils accèdent à une large gamme de produits et peuvent ainsi faire un choix éclairé. Mais des potentiels acheteurs en ligne sont encore réticents. Ils craignent pour la sécurité de leurs transactions. De nombreux sites frauduleux existent et il n'est pas toujours facile aux novices de les démasquer, affirme Francis, jeune entrepreneur congolais en ligne. Certaines personnes craignent aussi d'effectuer des achats en ligne en l'absence d'une sécurité totale sur les moyens de paiement. En plus, les services après ventes peuvent parfois prendre beaucoup de temps. La RDC figure dans la zone rouge pour certains vendeurs en ligne sérieux. C'est donc difficile d'acheter certains produits.

### **État de lieux du e-commerce en RDC**

Il est judicieux d'évaluer le statut actuel des cadres légaux et régulateurs en RDC dans les domaines liés à l'infrastructure, à la livraison des services électronique. Avec l'entrée à l'an 2000 sur le marché des opérateurs GSM en RDC, le secteur des télécommunications et de l'offre d'accès à internet a véritablement explosé.

Dans la foulée, le législateur congolais a produit la loi cadre n°013/2002 du 16 octobre 2002 sur les télécommunications en vue de se conformer à l'évolution du monde moderne. Du service téléphonique qui représente le basic en la matière, les opérateurs des télécommunications se sont joints au monde de l'internet, se comportant dans leur statut et dans leurs offres des services comme également des fournisseurs de services internet.

### **Cadre législatif actuel**

Le terme « Commerce électronique » ne trouve pas de définition de la part du législateur congolais. Il ya un vide définitionnel ; et pourtant le commerce électronique est en pleine expansion en RDC. Le mot internet est cité dans l'exposé des motifs de la loi-cadre n°013/2002 du 16 octobre 2002 sur les télécommunications, mais jamais le corps de texte de la loi susmentionné n'évoque ni le mot internet, moins encore le commerce électronique. Due peut être à la nouveauté relative au commerce électronique, la RDC n'a mis en place aucune

politique ou une législation pour motiver son développement et réglementer les aspects de son utilisation.

Néanmoins, quelques activités liées au commerce électronique ont vu le jour même s'il n'y a aucune législation en la matière, dont le vote par SMS, le pari par SMS, la publicité par SMS, le téléchargement de sonneries par SMS, la télévision numérique, etc. Cette difficulté de formuler un cadre politique pour le commerce électronique est sans doute dû aux différences entre les questions de télécommunication et du commerce électronique.

L'absence de patrimoine de législation pour le commerce électronique en RDC donne une opportunité de donner un nouvel élan au processus en créant un modèle de législation pour le commerce électronique. Rappelons ici que la RDC a connu depuis les années 2000 une explosion de la téléphonie mobile GSM, qui offre aussi la possibilité aux abonnés de se connecter à internet.

A cet effet, le pilotage d'une politique numérique, devrait se faire à travers un organe de régulation interministériel composé des délégués des ministères concernés, de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) et des associations des Consommateurs du Congo. A l'heure actuelle, ce cadre n'existe pas. D'où la nécessité de mettre en place un cadre de concertation sur les TIC, pour s'occuper de façon particulière des problèmes liés à ce secteur pourvoyeur d'emplois et générateur des recettes si sa gestion est rationalisée.

Cette absence de texte et de cadre de concertation sur les TIC ne favorise pas l'investissement et crée de petite part pour des activités illicites qui profite d'avantage aux opérateurs GSM dans le cadre de leur exploitation intensive des ressources limitées de l'Etat.

## **Défis**

Il faut savoir en quoi l'électronique peut stimuler la compétitivité d'une entreprise. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont importantes aussi bien pour l'agriculture que pour les produits industriels, les biens de consommation ou les services professionnels. Les entreprises peuvent s'en servir pour diminuer les coûts de la recherche de marché, pour organiser les processus d'exportation ou pour gérer les paiements et les relations avec les clients.

Reconnaître le potentiel des TIC est une chose, les appliquer pour stimuler les résultats en est une autre. Face au choix déconcertant de solutions apportées par le commerce électronique, les petits exportateurs doivent savoir quelles sont les applications qui amélioreront leur visibilité, augmenteront leur efficacité ou mettront en valeur leurs produits. Il existe beaucoup de possibilités: créer un site internet, se servir des places de marché interentreprises en ligne, avoir recours à la téléphonie mobile pour la gestion des chaînes d'approvisionnement et de distribution, etc.

Les TIC ont aussi ouvert de nouveaux débouchés à l'exportation pour des produits et services liés à l'informatique tels que les composants électroniques, les programmes informatiques et les services d'arrière-guichet. Néanmoins, si elles ne sont pas informées et aptes à se servir des TIC, les entreprises ne peuvent pas tirer parti de ces nouveaux débouchés.

Dans les pays en développement, où les connexions à l'internet sont souvent limitées ou chères, développer une culture électronique et faire preuve de créativité dans le commerce grâce à l'électronique peut se révéler extrêmement difficile.

Appliquer l'électronique dans le commerce ne se produit pas automatiquement: les pays doivent gérer un tel processus; ils ont besoin de stratégies électroniques qui vont au-delà de la question de la connectivité et répondent à des problèmes commerciaux concrets tels que la confiance, les coûts et les structures industrielles, à des besoins essentiels comme l'accès au financement, ou les infrastructures liées aux routes, au transport et à l'énergie. C'est avec la mise en place de tels fondements que les TIC peuvent aider les pays en développement à combler l'écart numérique et à faire un bond en avant.

## **Solutions**

Préparation électronique. Si les compétences d'un pays sont à la hauteur dans ce domaine, il sera possible d'appliquer avec succès les TIC dans le commerce. Les gouvernements doivent stimuler leur utilisation, par exemple en offrant ses services en ligne

## **Stratégie de commerce électronique.**

Les gouvernements devraient mettre en œuvre un cadre juridique favorable au commerce électronique. Les responsables des exportations doivent avoir une vision du commerce électronique et adopter des mesures pratiques en vue d'aider la communauté des affaires à rattraper son retard.

Pour passer à l'action, les exportateurs ont ensuite besoin d'applications techniques qui fonctionnent dans le contexte local et de la possibilité d'apprendre de l'expérience des autres. Lorsqu'ils intègrent l'électronique à leurs activités, ils n'ont pas forcément besoin de la technologie la plus chère, mais de la plus adéquate

Pour acquérir les compétences électroniques, les exportateurs ont besoin d'information et de formation sur le commerce électronique et les questions de sécurité.

Pour augmenter les exportations et améliorer la compétitivité nationale, les pays en développement ont besoin de stratégies spécifiques qui vont au-delà de la question de l'accès.

## **Conclusion**

Le marché des NTIC existe au vu de son offre et sa demande grâce au dynamisme des privés et cela non accompagnés par un cadre institutionnel propre à la particularité dudit secteur et au demeurant, c'est le consommateur qui est piégé entre les performances de cet outil et son pouvoir d'achat. Que des dérives oligopolistiques face à l'absence de la réglementation dudit secteur!

Fait à Kinshasa, le 3 mars 2018

**LOMA DJESA MUKANGA**

**Directeur du Commerce des Services**